

Biens classés et zones de protection

Les façades et toitures de tous les bâtiments de la ferme de Wahenges ainsi que le pavé de la cour, la charpente de la grange, la structure et charpente de la remise, les voûtes et la charpente du corps de logis, la chapelle et son autel annexée au logis ainsi que le papier peint couvrant les murs de la deuxième pièce à droite de l'entrée du corps de logis (M). Ensemble formé par la ferme de Wahenges, l'étang et le ruisseau Schoor Broekbeek, les chemins pavés menant à la ferme, les alignement de peupliers, le Leckbosch contenant l'emplacement de deux tombelles et de la villa gallo-romaine, les prés et les bois (S). Une zone de protection comprenant des terrains agricoles et bois est établie autour du site de la ferme de Wahenges (ZP).

CLASSÉ
Patrimoine exceptionnel - Le caractère exceptionnel concerne les parties classées comme monument et le site.

Identification

Code interne : 25005-CLT-0003-01

Code DGO4 : BEAUVECHAIN/3

Localisation

BEAUVECHAIN

Ancienne(s) commune(s) : L'Ecluse

Cartographie

Cartographie globale : 

Cartographie du monument : 

Cartographie du site : 

Décision

Date d'arrêté : 26/09/1994 (classement)

Date de publication : 10/11/1994

Type(s) de classement

- Monument
- Site
- Zone de protection

Liens utiles

Aides régionales : [En savoir plus...](#)

Déductibilité fiscale : [En savoir plus...](#)

Document(s)



Arrêté - 78.63 Ko



Plan - 54.53 Ko

Tous les documents au format ZIP



Le présent site du SPW Territoire vise à mettre à disposition du public des informations à titre indicatif. Le SPW Territoire n'assume aucune responsabilité juridique quant aux informations diffusées sur ce site. Seuls les documents originaux sont légaux.